

MOBILISATION COLLECTIVE POUR SAUVEGARDER DURABLEMENT NOTRE TERRE NOURRICIÈRE

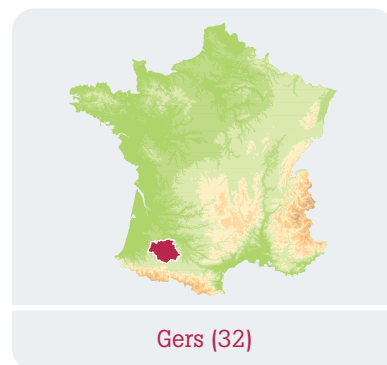
Les viticulteurs de la cave coopérative de Condom s'engagent à la mise en place de solutions multiples et novatrices pour la préservation du patrimoine du vignoble gascon de l'IGP Côtes de Gascogne. Ce projet consiste à organiser la mise en place de couverts végétaux, l'encadrement de l'irrigation, et l'utilisation de produits de biocontrôle, tout en réduisant les coûts de production, en améliorant les conditions de travail et en consolidant les réseaux d'échanges. Il vise à pratiquer une viticulture économiquement, socialement et environnementalement performante en utilisant au mieux les ressources de la nature, tout en préservant ses capacités de renouvellement.

DESCRIPTION DU PROJET



L'accentuation persistante de la dégradation des sols sur ce territoire où les exploitants combinent les grandes cultures à la viticulture a motivé les viticulteurs à vouloir changer d'issue. Dix-sept adhérents conscients de l'érosion, du lessivage et de la compaction des sols, ont engagé depuis 2008 un processus commun pour conduire des actions cohérentes et complémentaires en faveur de la gestion durable et de la préservation du sol. Un groupe réseau ferme DEPHY est également déjà en place. Dans le cadre du GIEE, ils s'engagent à réfléchir et à construire des systèmes de productions plus économes, plus autonomes, plus cohérents mais aussi plus respectueux de l'environnement. L'acquisition de ces connaissances sera partagée dans un esprit de solidarité et de mutualisation confraternelle.

Il s'agit de mettre en place des couverts végétaux en inter-rangs ou sur des parties de parcelles, d'encadrer une irrigation en goutte à goutte sur colombarde pour l'optimisation de la qualité des raisins et la survie des jeunes plants lors de sécheresses. Il s'agit également d'utiliser les techniques du biocontrôle en alternative aux intrants de synthèse, notamment pour lutter contre le botrytis et favoriser la biodiversité. L'accompagnement de la taille mécanisée sur de jeunes parcelles est aussi prévu. Les essais mis en place chez les viticulteurs seront suivis par la coopérative et l'Institut Français de la Vigne et du Vin et leurs résultats feront l'objet d'échanges, de synthèses et de valorisation afin de créer un engouement sur l'ensemble du territoire. Les formations, participations à des colloques et échanges avec des experts seront mis en place par la coopérative en lien avec le lycée professionnel agricole de Riscle et son exploitation viticole, ainsi qu'avec la Chambre d'agriculture du Gers et son exploitation de Mons. .../...



NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
17

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Cave Coopérative de Condom Val de Gascogne

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Viticulture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Couverts végétaux

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Conservation des sols
- Irrigation
- Biodiversité
- Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux produits phytosanitaires

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Institut français de la Vigne et du Vin (IFV)

PARTENAIRE ENGAGÉ
► IFV

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
10 décembre 2015

DURÉE DU PROJET
6 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Zone IGP Côtes de Gascogne

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Coopérative Val de Gascogne

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

Ce projet permettra d'avoir des actions cohérentes pour une gestion durable des sols dans le cadre d'une approche globale des systèmes, plus efficace que la conduite d'actions indépendantes les unes des autres. La réduction des phytosanitaires, l'irrigation maîtrisée et la taille mécanisée contribuent à baisser les coûts de production et à valoriser le produit fini, répondant ainsi aux priorités des clients de l'aval. La santé de l'utilisateur et son confort de travail, l'isolement en milieu rural auquel font face les agriculteurs du territoire sont de réelles préoccupations. Le projet contribuera à améliorer l'image de l'agriculture auprès des citoyens ainsi qu'à faciliter les échanges entre agriculteurs.

Les innovations qui résulteront des actions réalisées sur ce territoire bénéficieront à l'ensemble des productions agricoles. La synthèse de ces dynamiques accompagnera la mutation des exploitations vers des systèmes de production conciliant performances économique, environnementale et sociale. Le transfert et la reproduction de ces actions seront d'autant plus suivis que l'exemplarité proviendra d'études faites sur des vignobles d'exploitations en polyculture.